OSLER

Qu'est-ce que l'automatisation juridique? Comment les cabinets d'avocats utilisent l'intelligence artificielle pour accroître leur efficacité et apporter à leurs clients une valeur ajoutée

1 NOVEMBRE 2021 3 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- Franchisage
- Intelligence artificielle

Auteur: Gillian S.G. Scott

Le phénomène de l'innovation technologique qui entraîne des changements généralisés dans un secteur n'est pas nouveau. Des livres, des études et des articles ont été consacrés aux changements causés par la pandémie, à elle seule, dans les pratiques de travail. Cela dit, le secteur juridique a toujours été hésitant à adopter de nouvelles technologies et lent à s'adapter aux environnements de travail en constante évolution avec lesquels il est confronté. Bien que de nombreux avocats et cabinets se méfient de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur juridique, il est clair que les avantages – valeur ajoutée, efficacité accrue et réduction des coûts – l'emportent largement sur les risques liés à son utilisation. La revue Lexpert a demandé à Gillian Scott, associée spécialisée dans les produits innovants chez Osler, de répondre aux questions les plus posées concernant les services et les processus automatisés et sur la façon dont ils peuvent être adoptés et intégrés dans les cabinets d'avocats du Canada. Voici ses points de vue sur les technologies de pointe qui ouvrent la voie à la prochaine génération de services juridiques.

Qu'est-ce que l'automatisation juridique et dans quels secteurs est-elle la plus utilisée? Dans quelle mesure est-elle répandue dans la profession, et depuis combien de temps les avocats et les cabinets l'utilisent-elle?

L'automatisation juridique est réalisée lorsque nous décomposons les processus juridiques, ou les tâches généralement effectuées par les professionnels du droit, que nous segmentons certaines de ces tâches et les intégrons à la technologie. Il s'agit de la cristallisation ou de la préservation d'un morceau du « cerveau de l'avocat » dans la technologie. Les automatisations juridiques les plus répandues concernent des travaux complexes à fort volume ainsi que des tâches courantes et répétitives. Nous les voyons le plus souvent à l'œuvre dans la collecte de données à grand volume, l'examen, les processus répétitifs et la génération de documents.

Les avocats et les cabinets juridiques ont utilisé l'automatisation, sous diverses formes simplifiées, dans leur travail juridique depuis des décennies. Pensez à une technologie de fusion de courrier pour adresser des lettres types, aux systèmes automatisés de mise à jour ou aux systèmes automatisés de rappel pour les échéances en cas de litige. Toutefois, les applications d'automatisation juridique sont de plus en plus sophistiquées, qu'il s'agisse d'extraire de grands ensembles de documents au moment de la découverte de documents dans le cadre d'un litige ou d'extraire les termes clés des ententes lors des vérifications diligentes. Plus récemment, les avocats ont automatisé la génération de contrats juridiques

ainsi que certaines étapes de la négociation.

L'automatisation est présente, à un certain degré, dans les pratiques de presque tous les avocats et cabinets lorsqu'il s'agit des éléments les plus primaires mentionnés ci-dessus. Par exemple, il serait rare à l'heure actuelle qu'un examen de documents soit entrepris sans l'aide d'un logiciel d'investigation/examen de documents. Cependant, le degré de sophistication et de pénétration de l'automatisation dans l'industrie varie largement entre les entreprises et les domaines de pratique.

Lisez la suite de la discussion de Gillian sur l'automatisation juridique sur *Lexpert.ca*